

**Le Président
Olivier SERVA**

Paris, le 10 juillet 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Défense des filières agricoles ultramarines : la Délégation aux outre-mer annonce la nomination de trois Députés pour accompagner les principaux acteurs

Le jeudi 4 juillet 2019, la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale a auditionné M. Gérard BALLY, président d'Eurodom ainsi que les représentants des filières de production agricole, d'élevage et de la pêche des départements d'Outre-mer.

Lors de cette audition, **M. Gérard BALLY et les représentants des filières sont revenus sur les difficultés que rencontrent actuellement les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche dans ces territoires.**

Ils nous ont fait part notamment de leurs craintes face à l'annonce probable de la suppression dès 2020 de l'enveloppe de 38 milliards d'euros allouée à la compensation des surcoûts industriels du secteur du sucre suite à la fin des quotas sucriers en Europe. Une telle suppression aurait, selon eux, des conséquences irréversibles pour les territoires ultramarins.

D'autres problématiques telles que le renouvellement des flottes de pêches artisanales, le développement pérenne de l'élevage et du secteur des fruits et légumes ou encore les difficultés liées au déclenchement des aides communautaires du POSEI pour le développement du secteur de la banane ont été abordées.

Afin de défendre au mieux les intérêts des filières ultramarines, **M. Olivier SERVA, Président de la Délégation aux Outre-mer, a annoncé la nomination des députés M. Max MATHIASIN (Guadeloupe), Mme Josette MANIN (Martinique) et Mme Ericka BAREIGTS (La Réunion) qui seront chargés d'accompagner Eurodom ainsi que les représentants des filières dans le cadre des négociations sur ces thématiques.**

Ces Députés, représentants la Délégation aux Outre-mer, auront également pour mission de faire le lien avec les eurodéputés ultramarins basés à Bruxelles sur ces questions.

A travers ces nominations, M. Olivier SERVA, Président de la Délégation aux Outre-mer, s'engage à ce que l'autorité de la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale puisse favoriser le développement pérenne ces filières indispensables à l'économie de nos territoires.

Contact presse :

- Keyza NUBRET, 0670 93 86 67, sophie.grand-bonheur@clb-an.fr
- Sandrine SERVA, 0690 75 89 28, sandrine.serv@clb-an.fr